

PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE L'ESTRIE

2007-2012



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DE L'ESTRIE
2007-2012

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Mot du président | 1 |
| Mot de la directrice générale | 3 |
| Mise en contexte | 5 |
| Vision et principes directeurs | 6 |
| Axe 1 : Miser sur un développement harmonieux du territoire et du cadre de vie | 7 |
| Axe 2 : Miser sur le capital humain et l'immigration comme moteur de développement | 13 |
| Axe 3 : Inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie | 19 |
| Axe 4 : Accélérer le processus d'adaptation économique de la région | 23 |
| Liste des organisations ayant participées à l'élaboration du plan | 27 |
| Listes des acronymes | 29 |

MOT DU PRÉSIDENT

Chers estriens et estriennes,

Au nom de tous les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Estrie, il me fait plaisir de vous présenter le PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'ESTRIE 2007-2012. Fruit d'une grande volonté, de nombreux mois de labeur et de la contribution significative de plus de 200 personnes et organisations estriennes, voici un plan d'avenir pour une région qui veut réaliser son plein potentiel dans un environnement social, économique et culturel en rapide évolution.

Le PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTRIE, conçu dans une perspective de développement durable servira à tous les décideurs régionaux, porteurs d'actions, agents du développement et de changement de notre région qui contribuent dès maintenant à faire l'Estrie que nous avons choisie pour 2012.

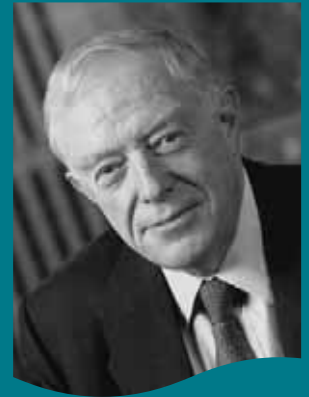
2012, c'est demain, voilà pourquoi il nous faut d'ores et déjà miser sur les atouts que notre région met à notre disposition. Nous vivons dans un milieu reconnu pour son cadre de vie et ses services particulièrement adaptés aux besoins de tous ceux qui recherchent un mode de vie sain et équilibré. Nous pouvons compter sur un réseau d'institutions d'enseignement et de recherche complet, intégré et ceci dans les deux langues, orienté sur la réussite des personnes et sur le succès des entreprises. De même, notre situation géographique présente des avantages économiques indéniables.

Cependant, de nombreux défis se présentent à nous, tant pour préserver notre environnement que pour augmenter le niveau d'éducation de notre main-d'oeuvre. Nous devons unir nos forces pour faire la lutte au fléau du décrochage scolaire, nous devons mieux soutenir nos entreprises et nos entrepreneurs locaux afin de faire face collectivement aux enjeux d'innovation et de mondialisation.

À ces enjeux collectifs, il n'y a que des réponses collectives. L'Estrie doit faire le choix de la solidarité et de la participation, viser l'équité et réduire les inégalités. Elle doit faire face aux pressions de la croissance et relever ces défis dans l'harmonie sociale. Pour que la région se développe, chacun doit s'appropriier ce plan et se joindre à la démarche collective qui en assurera la réalisation.

Grâce à nous tous, l'Estrie sera reconnue comme une région innovatrice et particulièrement agréable à vivre.

Roger Nicolet
Président



ROGER NICOLET
PRÉSIDENT

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers collaborateurs,

C'est avec une grande fierté que je joins ma voix à celle du président de la CRÉ de l'Estrie, Monsieur Roger Nicolet, pour vous présenter le PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'ESTRIE 2007-2012.

Ce plan d'avenir n'aurait pu être élaboré sans le travail colossal réalisé par le comité de travail de la CRÉ, en étroite collaboration avec nos consultants et par toutes les personnes qui ont participé aux diverses étapes d'élaboration. Merci d'avoir répondu à nos invitations aux forums et aux chantiers de travail. Votre contribution et votre conviction, tout au long du parcours, ont été les ingrédients essentiels à l'élaboration d'un plan qui reflète ce qu'est l'Estrie aujourd'hui et qui identifie comment nous allons relever, collectivement, les défis pour 2012.

Ce plan se caractérise par un choix restreint d'axes de développement, l'identification d'orientations qui guideront nos choix stratégiques et par l'identification de porteurs. Au cours des cinq prochaines années, l'Estrie compte miser sur un développement harmonieux du territoire et du cadre de vie, miser sur le capital humain et l'immigration comme moteur de développement, inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie et accélérer le processus d'adaptation économique de la région. Tout un plan d'avenir pour une région qui veut s'accomplir.

La CRÉ de l'Estrie coordonnera la mise en œuvre et le suivi du PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESTRIE. La richesse du Plan réside dans la qualité et la diversité des organisations qui contribueront à sa réalisation. Au fil des cinq prochaines années, la région sera invitée à mettre en commun ses forces et ses actions. Des rendez-vous seront fixés pour faire le point sur l'avancement des travaux, vous y serez conviés.



Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale



MARIE-HÉLÈNE WOLFE
DIRECTRICE GÉNÉRALE



MISE EN CONTEXTE

Dès septembre 2005, la Conférence régionale des élus de l'Estrie a entrepris l'élaboration du Plan quinquennal de développement de la région. En tant qu'interlocuteur privilégié du gouvernement en matière de développement régional pour l'Estrie, la CRÉ s'est vu confier le mandat de définir les orientations qui permettront à la région de se démarquer au cours des cinq prochaines années.

Le pari formulé alors se traduisait ainsi : élaborer un diagnostic sans complaisance et faire un sérieux travail de remise en question des idées reçues, identifier des enjeux majeurs du développement pour l'Estrie et injecter du dynamisme à l'échelle régionale. Ceci en suscitant une forte adhésion à ce plan qui se veut celui de toute une région.

À la base des choix, la CRÉ et ses partenaires ont convenu que le plan quinquennal fera progresser la région s'il réussit à se concentrer sur un nombre limité d'enjeux et si la CRÉ et ses partenaires décident ensemble de mener à terme certaines actions structurantes qui permettront à la région de traverser certains obstacles, de profiter des opportunités et de franchir des étapes significatives de développement d'ici 2012.

En basant le développement de l'Estrie sur ses atouts et en identifiant des principes directeurs, la CRÉ de l'Estrie manifeste sa volonté que tous ses partenaires unissent leurs forces et actions en vue d'atteindre la destination commune : faire de l'Estrie en 2012 une région innovatrice et particulièrement agréable à vivre.

Pour identifier comment la région de l'Estrie pourra prospérer, il a fallu définir une vision d'avenir. Celle-ci est présentée à la page suivante.

Avant d'entreprendre la planification, un diagnostic a été fait. Voici sommairement certains éléments permettant d'identifier les enjeux pour le développement de la région. La consultation de l'ensemble du diagnostic est essentielle à une bonne compréhension et connaissance de la situation de l'Estrie dans son ensemble.

Synthèse du diagnostic

- La faible croissance démographique est un frein objectif à la croissance économique et à la hausse du niveau de vie : elle limite la croissance de la population active susceptible d'occuper des emplois et freine la croissance de la demande interne. Au cours des prochaines années, l'augmentation du niveau de vie régional devra davantage passer par la capacité de créer de la valeur (productivité).
- L'immigration interrégionale et internationale peut contribuer à assurer une certaine croissance de la population active.
- Au niveau du revenu moyen, la performance de l'Estrie est moins bonne que celle de l'ensemble du Québec, particulièrement en ce qui a trait à la proportion de personnes gagnant 40 000 \$ et plus.
- Il existe de nombreuses disparités entre les personnes : le niveau de pauvreté est élevé ; il existe un écart important entre le revenu moyen des femmes et des hommes ; les familles monoparentales ont un revenu moyen nettement inférieur à celui des familles comportant un couple.
- Il existe également des disparités au niveau territorial : les MRC des Sources et du Haut-Saint-François sont reconnues comme connaissant le plus de difficultés au plan économique.
- Malgré une situation passée et actuelle relativement confortable, l'optimisme régional a tout lieu d'être relatif : la mondialisation commence à faire sentir ses effets négatifs dans la région, sur certains secteurs de l'activité économique et dans certaines parties du territoire.
- Les enjeux de la croissance économique sont ceux du niveau de vie des ménages, de la capacité de financer les services publics et la protection sociale, de réduire les inégalités et de combattre la pauvreté.
- Une économie diversifiée, avec un secteur manufacturier relativement important (plus du quart de la population active contre 17 % dans l'ensemble du Québec), plutôt développée dans les secteurs traditionnels, et un secteur tertiaire marqué par les grands employeurs en enseignement et santé.
- Une croissance de l'investissement relativement lente et une faiblesse évidente de la structure économique du côté des industries à haute intensité technologique.



- Une performance qui se situe dans la moyenne québécoise en ce qui concerne les services à haute intensité de savoir, et ce, malgré la présence d'institutions universitaires et de santé.
- En définitive, un enjeu global de productivité, partagé avec l'ensemble de l'économie québécoise, mais qui est sans doute plus accentué en Estrie, au vu de l'importance du secteur manufacturier traditionnel, du niveau des salaires et de l'évolution des revenus.
- La population de l'Estrie est moins scolarisée que ne l'est celle de l'ensemble du Québec. Une plus grande part de la population n'a pas terminé d'études secondaires, alors qu'une plus petite proportion a complété des études collégiales ou universitaires.
- La situation est préoccupante au plan du décrochage scolaire : l'Estrie se situe au 15^e rang sur 18 au Québec avec une proportion en 2003-2004 de 34,1% de jeunes qui quittent l'école sans avoir obtenu de diplôme. Et le taux de décrochage scolaire a tendance à augmenter. Au cours des trois dernières années, près de 3 000 jeunes ont quitté le secondaire sans diplôme et plus de 1 800 étaient des garçons.
- La région est largement rurale. La ville de Sherbrooke et dans une moindre mesure celle de Magog, concentrent les services à la population et aux entreprises. Plusieurs municipalités sont situées en périphérie de la région. L'accès aux services y est plus difficile, du fait de l'éloignement et aussi de l'exode des populations jeunes et âgées.
- La « qualité de vie » est le grand facteur d'attraction et de rétention de la région.
- Le développement de la villégiature et de l'activité touristique en milieu rural, aux abords des lacs et dans les terres, constitue une préoccupation majeure pour la qualité de l'environnement, l'intégrité du territoire agricole et des paysages, la tranquillité et le maintien en place des résidents.
- Au plan environnemental, les ressources les plus fragiles sont l'eau et ses écosystèmes. Malgré les efforts réalisés, il existe encore diverses menaces à la qualité des eaux.

VISION

La région fonde son développement sur ses atouts, qui sont :

- un cadre de vie et des services particulièrement adaptés aux besoins de tous ceux qui recherchent un mode de vie sain et équilibré;
- un réseau d'institutions d'enseignement et de recherche, complet, intégré et dans les deux langues, orienté sur la réussite des personnes et sur le succès des entreprises;
- une proximité des marchés du Nord-est américain et de la région des Grands Lacs.

En 2011, la région aura :

- su protéger et mettre en valeur son environnement naturel;
- encouragé le développement des communautés rurales et l'occupation du territoire;
- augmenté les niveaux d'éducation et de santé de ses communautés;
- soutenu ses entreprises et ses entrepreneurs, particulièrement son entrepreneuriat local, face aux enjeux de la mondialisation et de l'innovation;
- développé les filières qui feront l'avenir de sa structure économique;
- bâti une solidarité à toute épreuve entre les acteurs de son développement.

La région sera davantage reconnue comme une région innovatrice et particulièrement agréable à vivre.

PRINCIPES DIRECTEURS

- Une région qui privilégie le développement durable.
- Une région solidaire et respectueuse de la diversité culturelle.
- Une région qui veut réduire les inégalités et qui fait la promotion de l'équité, particulièrement pour les femmes, les jeunes, les aînés et les personnes immigrantes.
- Une région qui évolue par la concertation, le regroupement de ses forces vives et le renforcement de la participation citoyenne.
- Une région qui gère les pressions de la croissance dans l'harmonie sociale.
- Une région qui se développe en relation avec ses voisins.



AXE 1:

MISER SUR UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX
DU TERRITOIRE ET DU CADRE DE VIE

Axe 1 : Miser sur un développement harmonieux du territoire et du cadre de vie

ORIENTATION 1.1 Préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine naturel et culturel comme composantes essentielles du cadre de vie de la population estrienne et comme ressources essentielles au développement durable, dans le respect des relations entre les gens d'ici et d'ailleurs .

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|---------------------------|
| 1.1.1 Favoriser, par des politiques d'aménagement, les activités rurales (agriculture, sylviculture) qui façonnent le paysage. | Les MRC |
| 1.1.2 Consolider le développement résidentiel dans les villages tout en favorisant l'occupation dynamique du territoire et la pérennité des milieux ruraux. | MRC et municipalités |
| 1.1.3 Élaborer et mettre en place les conditions favorables, en matière d'équilibre environnemental et de cohabitation avec les résidants, pour assurer l'accessibilité aux cours d'eau et aux lacs de la région. | MRC et municipalités |
| 1.1.4 Faire les représentations nécessaires pour préserver les parcs et aires protégées et accroître le pourcentage d'espaces verts pour atteindre la moyenne québécoise visée. | CREE |
| 1.1.5 Renforcer le positionnement culturel, patrimonial et touristique de la région pour en faire un levier de développement économique, en particulier par la mise en place et le développement de la route touristique culturelle « le chemin des Cantons » et des autres routes mises de l'avant dans les MRC. | Tourisme Cantons-de-l'Est |
| 1.1.6 Assurer l'adhésion de tous les acteurs concernés à la Charte Estrienne des Paysages et développer de actions concrètes pour sa mise en œuvre. | Paysages estriens |
| 1.1.7 Soutenir la réalisation du plan de développement touristique des Cantons-de-l'Est. | Tourisme Cantons-de-l'Est |

ORIENTATION 1.2 Mieux définir les formes de développement durables souhaitables pour la région et maîtriser leur implantation physique sur le territoire.

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|--|---------------|
| 1.2.1 Élaborer et proposer une politique d'aménagement du territoire permettant d'orienter le contenu des documents de planification et des règlements des organismes municipaux, dans le respect de la loi 118 sur le développement durable. | Table des MRC |
| 1.2.2 Assurer un développement harmonieux de la villégiature. | MRC |
| 1.2.3 Soutenir la conception et la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau par bassin versant. <ul style="list-style-type: none"> • Développer des pratiques de préservation de la qualité de l'eau dans une perspective de gestion intégrée et assurer leur application. | MRC CRÉ |
| 1.2.4 Soutenir la démarche régionale de gestion des matières résiduelles pour atteindre les objectifs fixés par le gouvernement à cet égard. | CRÉ |



ORIENTATION 1.3 Prendre les moyens nécessaires pour arriver à un développement équilibré du territoire au plan économique et social.

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|--|---|
| 1.3.1 Actualiser les portraits locaux et régional pour être en mesure de planifier des interventions régionales adaptées aux différents milieux. | CRÉ, CAR |
| 1.3.2 Identifier et mettre en valeur les potentiels de développement locaux et orienter les projets en fonction de ces potentiels et des forces identifiées (pôles d'excellence). | Table des MRC |
| 1.3.3 Faire les représentations nécessaires de façon à ce que la région puisse compter sur : <ul style="list-style-type: none"> • des programmes adaptés aux réalités régionales (adaptation); • des directions régionales des services gouvernementaux disposant de plus d'autonomie et de liberté d'action et ce, dans une optique de services aux citoyens plus efficaces et adaptés aux réalités régionales; • d'une réelle décentralisation des pouvoirs et des ressources nécessaires à leur mise en œuvre. | CRÉ, CAR |
| 1.3.4 Mettre en place un fonds de soutien au développement des territoires plus fragiles économiquement. | CRÉ |
| 1.3.5 Élaborer, pour chaque territoire de MRC, un plan de développement social pour faire en sorte de contribuer à la diminution des inégalités sociales sur son territoire. | CDC et MRC |
| 1.3.6 Stimuler et soutenir l'innovation en matière de développement des communautés en contribuant au partage des expériences et des savoirs scientifiques à cet égard. | Observatoire du développement des communautés |
| 1.3.7 Initier un partenariat régional en vue de soutenir financièrement des projets de mobilisation des populations démunies (consolidation du Fonds régional «bâtitseur communautaire») découlant des plans de développement social élaborés. | Centraide Estrie |
| 1.3.8 Arrimer les actions de l'Estrie avec les orientations gouvernementales en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. | CRÉ |

*Axe 1 : Miser sur un développement harmonieux
du territoire et du cadre de vie*

ORIENTATION 1.4 Assurer l'accès aux services de proximité sur l'ensemble du territoire afin de maintenir les communautés vivantes.

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|---|
| 1.4.1 Soutenir les initiatives de transport collectif en milieu rural. | MRC et MTQ |
| 1.4.2 Coordonner l'intégration des services de transport collectif et l'amélioration du transport intrarégional. | CRÉ |
| 1.4.3 Faire les représentations nécessaires pour améliorer la qualité du réseau routier sur le territoire et pour l'élaboration du plan de transport annuel. | CRÉ |
| 1.4.4 Assurer la concertation nécessaire visant l'amélioration du réseau routier municipalisé. | MRC et municipalités |
| 1.4.5 Revitaliser les milieux par un soutien aux actions concertées et/ou intégrées visant à accroître l'accessibilité aux services et à les faire connaître. | Municipalités, MRC |
| 1.4.6 Assurer la concertation et la cohérence entre les politiques familiales et mettre en commun les expertises et les ressources. | CRÉ et CAR |
| 1.4.7 Augmenter l'accessibilité et la fréquentation des bibliothèques publiques et scolaires dans le cadre d'une stratégie intégrée de soutien à la persévérance scolaire et de vitalité des communautés locales. | Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie |
| 1.4.8 Favoriser l'accès des jeunes à la culture (entre autres, programme « Culture à l'école »). | MCC-Estrie et MELS |
| 1.4.9 Augmenter le support accordé au développement culturel grâce aux ententes de partenariat. | MRC et municipalités |
| 1.4.10 S'assurer que les services Internet haute vitesse et téléphonique soient disponibles sur l'ensemble du territoire, autant pour les citoyens que pour les entreprises et les travailleurs autonomes. | CRÉ et MRC |

ORIENTATION 1.5 Soutenir les actions visant une vie saine et active, en ville et dans les milieux ruraux.

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|--|--|
| 1.5.1 Stimuler le développement de politiques familiales au niveau municipal. <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des politiques existantes. • Diffusion et partage. | CRÉ, MRC |
| 1.5.2 Soutenir les propriétaires publics d'infrastructures récréatives et sportives dans leurs initiatives visant l'amélioration du parc immobilier. | CSLE |
| 1.5.3 Encourager l'élaboration et la mise en place des programmes d'activités physiques et de programmes culturels pour le mieux-être et l'épanouissement de la population, plus particulièrement des aînés. | CSLE, Commission des aînés et des retraités de l'Estrie, municipalités |
| 1.5.4 Soutenir les initiatives de concertation et d'action régionales et locales visant à faire bouger et à améliorer la santé globale des citoyens. | DSPE |

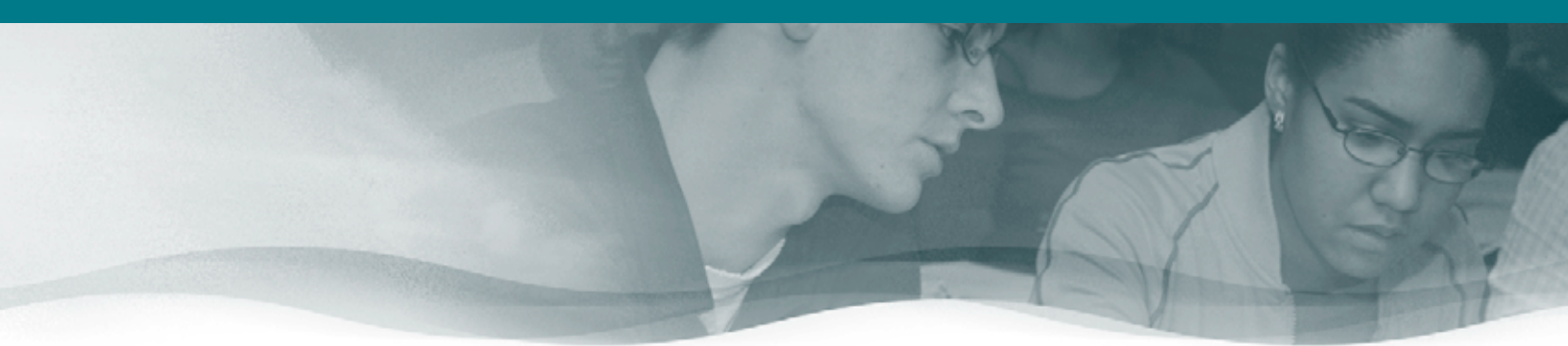


AXE 2:

MISER SUR LE CAPITAL HUMAIN ET L'IMMIGRATION
COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT

ORIENTATION 2.1 Améliorer le taux de diplomation et accentuer la lutte contre le décrochage scolaire.

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|---|
| 2.1.1 Assurer une mobilisation des partenaires régionaux autour de cette priorité. | CRÉ |
| <p>2.1.2 Assurer la réalisation du plan de mobilisation et d'action pour contrer le décrochage et augmenter la qualification et la diplomation des jeunes estriens. Conclure une entente spécifique entre les partenaires de la TECIÉ.</p> <p>Rappel de certains éléments régionaux du plan d'action adopté le 14 juin 2006 par la TECIÉ : Pour assurer cette mobilisation régionale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la diffusion des constats de la situation au regard des résultats obtenus par les jeunes estriens en matière de décrochage, qualification et diplomation et ce, auprès de l'ensemble des acteurs régionaux et locaux. • S'assurer que les organismes membres de la Table interordres arriment leur planification stratégique au Plan régional de mobilisation pour contrer le décrochage et augmenter la qualification et la diplomation des jeunes estriens. • Susciter l'engagement des différents acteurs régionaux pour contribuer au regard de la résolution de cette problématique jugé hautement prioritaire pour la région. • Se doter d'un plan stratégique de valorisation de l'éducation comme pierre d'assise du développement de l'Estrie, plan mettant l'accent sur le rehaussement des attentes de la communauté estrienne en matière de qualification et de diplomation et comportant des stratégies spécifiques pour chaque groupe d'acteurs. <p>Pour assurer du soutien et de l'accompagnement des communautés locales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les communautés locales aient accès à une connaissance documentée de leur situation au plan de la réussite scolaire et du décrochage et soient en mesure d'analyser et d'interpréter ces informations. • Apporter un soutien à la réalisation d'actions de diffusion de la problématique locale. • Appuyer les communautés locales qui souhaitent se doter des services d'un professionnel d'intervention locale ou de mécanismes de concertation-mobilisation visant l'action concertée pour l'amélioration de la réussite scolaire. • Soutenir ces interventions et mettre en place un mécanisme régional de réseautage des professionnels d'intervention locale et/ou des représentants des mécanismes de concertation locaux. • Soutenir l'identification et la mise en oeuvre des pratiques rattachées aux six champs d'intervention prioritaires identifiés dans le plan de la Table interordres. | <p>Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ)</p> |



ORIENTATION 2.2 Poursuivre et intensifier les efforts en matière de formation professionnelle et technique, de formation des adultes et de formation continue

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|---|
| <p>2.2.1 Assurer la réalisation des actions identifiées dans le plan stratégique de la Table estrienne de concertation formation-emploi.</p> <p>Rappel de certains éléments du plan d'action de la TECFE :</p> <p>Pour accroître l'accessibilité à la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le développement de l'offre de formation professionnelle et technique en fonction des besoins territoriaux de main-d'œuvre. • Accroître l'accès à la FGA, FPT et FC sur l'ensemble du territoire de la région et stimuler l'expression de la demande. • Mettre en place des mécanismes facilitant la fluidité des parcours interordres et entre le milieu du travail et les établissements de formation. • Accroître l'offre de services de formation en entreprise et de formation sur mesure. • Mettre en place des SARCA (service accueil, référence, conseil, accompagnement) renouvelés en collaboration avec les partenaires du milieu, en mettant l'accent sur certaines composantes (à déterminer) et en lien avec le projet régional de reconnaissance des acquis. • Mettre en place un modèle régional d'organisation de Services de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) appuyé par des groupes de travail pour la réalisation de projets concrets en milieu de travail, notamment auprès des immigrants et des jeunes 16-24 ans. • Encourager le retour en formation des adultes sous-scolarisés ou dont la formation est obsolète. <p>Pour assurer la promotion et la valorisation de la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Confier à la Table estrienne de concertation-formation-emploi le mandat d'élaborer et mettre en place un plan de promotion – valorisation des carrières nécessitant une formation professionnelle ou technique ainsi que des carrières scientifiques. | <p style="text-align: center;">Table estrienne de concertation formation-emploi (TECFE)</p> |
| <p>2.2.2 Encourager et soutenir la formation continue en milieu de travail.</p> | <p style="text-align: center;">Emploi-Québec</p> |

ORIENTATION 2.3 Attirer et retenir la main d'œuvre qualifiée

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|--------------|
| 2.3.1 Coordonner la démarche régionale, notamment pour analyser les causes réelles de la situation des bas salaires en Estrie ; mettre en œuvre des stratégies et mesures visant à améliorer les conditions de travail, pour rendre la région concurrentielle | CRÉ |
| 2.3.2 Faciliter la rétention ou le retour en emploi de la main d'œuvre pré-retraîtée ou retraitée | CRÉ |

ORIENTATION 2.4 Lever les obstacles régionaux à l'intégration et la rétention en emploi des personnes immigrantes

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|--|
| <p>2.4.1 Soutenir la réalisation du projet pilote qui vise le développement et la mise en œuvre de la stratégie interministérielle régionale pour l'intégration en emploi des personnes immigrantes.</p> <p>Au plan de l'insertion et la rétention en emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un mécanisme interministériel de placement assisté. <p>Au plan de la francisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux personnes immigrantes de développer rapidement leurs compétences en français jusqu'à un niveau permettant d'accéder à un emploi correspondant à leur formation. <p>Au plan de la reconnaissance des acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la réalisation du projet régional de reconnaissance des acquis de la Table estrienne de concertation formation – emploi pour la clientèle immigrante. <p>Au plan du volet travailleur autonome et entrepreneuriat des personnes immigrantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise à niveau des personnes immigrantes en ce qui concerne le monde des affaires québécois. <p>Au plan de la sensibilisation des employeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les employeurs et les principaux acteurs économiques de la région, (travailleurs, syndicats, UPA...) à l'embauche des personnes immigrantes et leur apporter le soutien nécessaire. | <p>Comité de coordination interministériel regroupant MICC, Emploi-Québec, MDEIE, MELS</p> |



ORIENTATION 2.5 Favoriser l'implication et la participation citoyenne des femmes, des jeunes, des aînés et des personnes immigrantes dans le développement local et régional.

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|--|
| POUR LES FEMMES : | |
| 2.5.1 Soutenir des projets d'études qui permettraient de mieux comprendre la situation des femmes. | Ministères Conseil du statut de la femme |
| 2.5.2 Soutenir l'Observatoire de la participation des femmes au développement régional et contribuer à son rayonnement, comme outil structurant de développement d'expertise en matière d'analyse différenciée. | PÉPINES Observatoire |
| 2.5.3 Promouvoir et privilégier l'utilisation de l'analyse différenciée selon les genres dans les actions découlant de la planification quinquennale. | CRÉ |
| 2.5.4 S'assurer que les diverses organisations locales et régionales favorisent l'intégration des femmes au sein de leurs instances. | CRÉ PÉPINES |
| 2.5.5 Informer, sensibiliser et préparer les femmes à occuper des postes au sein des instances politiques et décisionnelles. | Groupe Femmes et politique municipale de l'Estrie |
| POUR LES JEUNES : | |
| 2.5.6 Associer divers partenaires et le Forum jeunesse Estrie dans un projet d'action jeunesse structurante sur la participation citoyenne des jeunes: Place à la relève. | Forum jeunesse Estrie |
| 2.5.7 Étudier la possibilité de mettre en place une stratégie régionale favorisant la migration, l'installation et l'intégration des jeunes et des immigrants en Estrie. | Forum jeunesse Estrie |
| POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES : | |
| 2.5.8 Soutenir la réalisation d'une étude sur la réalité des personnes immigrantes en Estrie qui permettra de mieux identifier les obstacles à l'intégration et les besoins des personnes des communautés culturelles en Estrie. | Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie |
| POUR LES AÎNÉS : | |
| 2.5.9 Soutenir des projets d'études pour mieux connaître la situation et la réalité des aînés et des retraités. | Commission des aînés et des retraités de l'Estrie |
| 2.5.10 Développer une stratégie de sensibilisation de la population pour contrer les préjugés envers le vieillissement et valoriser la participation et l'expertise des aînés face au développement et aux enjeux de notre société. | Commission des aînés et des retraités de l'Estrie |
| 2.5.11 Consulter, favoriser et stimuler l'implication des aînés et des retraités dans tous les dossiers qui les touchent et prendre en compte leur expertise. | Commission des aînés et des retraités de l'Estrie |



AXE 3 :

INCITER LES ENTREPRISES À INNOVER
ET À INVESTIR DANS LA TECHNOLOGIE

Axe 3 : Inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie, les accompagner et les soutenir

ORIENTATION 3.1 Inciter les entreprises à innover et à investir dans la technologie, les accompagner et les soutenir

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|---|
| <p>3.1.1 Mettre en place une fonction de coordination régionale en matière d'innovation, pour mettre en oeuvre le plan d'action retenu dans l'étude sur le pôle technologique. Cette fonction relèvera d'une table de décideurs, constituée de représentants des organismes régionaux de tutelle : MDEIE, DEC, CRÉ, Universités. Une personne en charge de cette fonction de coordination aura pour responsabilité d'impulser, d'animer, de coordonner et d'assurer le suivi des actions menées par les organismes de soutien aux entreprises.</p> | <p>CRÉ, MDEIE, DEC, Universités</p> |
| <p>3.1.2 Mettre sur pied des tables de travail réunissant les organismes concernés, dans les volets suivants : Interfaces, Information de pointe, Réseautage et maillage, Intervention, Prospection.</p> | <p>Coordonnateur Innovation</p> |
| <p>3.1.3 S'assurer de l'efficacité et de l'efficience des réponses aux besoins formulés par les entreprises.</p> <p>Réaliser en priorité les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les entreprises innovantes ou à potentiel d'innovation. • Mettre en place un programme d'intervention (audit et services-conseil) pour aider les PME identifiées à développer leur vision et leur stratégie et à structurer leurs activités de R&D, d'innovation ou de changement technologique. • Mettre en place un programme d'aide aux entreprises pour faciliter l'intégration des jeunes diplômés. • Fournir un encadrement de gestion et un soutien financier aux projets innovants les plus prometteurs. • Renforcer l'arrimage entreprises – réseau de soutien – experts des universités et collègues – établissements de santé. Identifier et lever les obstacles à cet arrimage. Sensibiliser les entreprises aux ressources disponibles. • Renforcer les services d'assistance à la commercialisation. | <p>Coordonnateur Innovation</p> |



AXE 4:

ACCÉLÉRER LE PROCESSUS D'ADAPTATION
ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

Axe 4 : Développer des filières industrielles

ORIENTATION 4.1 Développer des filières industrielles

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|--|---|
| <p>4.1.1 Soutenir le développement des filières régionales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les filières leaders reconnues actuellement dans le projet Accord : Bois (SIB) et Caoutchouc (filière en redéfinition). • La filière Sciences de la vie reconnue comme filière associée dans le projet Accord. • Les filières émergentes du projet Accord : électronique de pointe et bio-industries de l'environnement. • La filière Agriculture et agroalimentaire. • D'autres filières qui pourraient se développer à l'initiative des entreprises, dont la reconnaissance par le projet Accord n'est pas exclue à priori. | <p>Comité ACCORD et SIB</p> <p>BIOMED Développement</p> <p>Comités ACCORD</p> <p>CIBLE CRÉ, MDEIE</p> |
| 4.1.2 Assurer un support financier adéquat et stable au développement de ces filières. | MDEIE, DEC, CRÉ |
| 4.1.3 Renforcer le système de veille régionale visant à identifier les opportunités de marchés pour la région, à supporter les filières et leurs entreprises et à établir un plan d'action. | Observatoire du système régional d'innovation en Estrie |

ORIENTATION 4.2 Renforcer l'entrepreneuriat local

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|------------------------------|
| 4.2.1 Faire la promotion et la valorisation de l'entrepreneuriat et des ressources en entrepreneurship. | CLD, SADC |
| 4.2.2 Offrir une formation en pré-démarrage. | CLD, SADC, Progestion Estrie |
| 4.2.3 Favoriser la mise en place de projets entre la sensibilisation de première ligne faite par les agents de sensibilisation jeunesse et le travail d'accompagnement pré-démarrage des CLD (pour tous incluant les 35 ans et plus). | CLD, SADC |
| 4.2.4 Offrir un programme d'aide financière pour les très petites entreprises, favorisant l'accès à des services conseil professionnels. | CLD, SADC |
| 4.2.5 Affirmer la responsabilité et le rôle central des CLD en matière de développement de l'entrepreneuriat. | CRÉ |
| 4.2.6 Développer l'accès aux programmes d'entrepreneuriat et de mentorat féminin. | CLD, SADC |



ORIENTATION 4.3 Faciliter la relève régionale, particulièrement dans les cas de transfert de propriété d'entreprises

| STRATÉGIES | RESPONSABLES |
|---|--|
| 4.3.1 Affirmer le rôle central du RITE (Regroupement des intervenants en transfert d'entreprise) en matière de relève et de transfert d'entreprise. | CRÉ |
| 4.3.2 Mener des opérations systématiques de sensibilisation au transfert d'entreprises auprès des entrepreneurs et de leur famille. | RITE |
| 4.3.3 Élaborer un plan de formation des intervenants économiques de première ligne, afin qu'ils soient mieux outillés pour sensibiliser et aider les entrepreneurs et leur relève à réussir le transfert. | RITE |
| 4.3.4 Étendre les ateliers d'accompagnement conçus par la SADC Mégantic. | RITE |
| 4.3.5 Offrir un programme d'aide financière pour les très petites entreprises, favorisant l'accès à des services conseil professionnels. | RITE |
| 4.3.6 Valoriser l'acquisition d'entreprises existantes auprès des jeunes entrepreneurs. Mettre en place une plate-forme d'information entre vendeurs et acheteurs. | RITE |
| 4.3.7 Développer le mentorat. S'appuyer entre autres sur les connaissances et les expertises des personnes retraitées. | CLD, SADC Progestion Estrie Centre Dobson-Lagacé |

LISTE DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPÉES À L'ÉLABORATION DU PLAN

La Conférence régionale des élus de l'Estrie est heureuse de souligner la contribution des organisations suivantes aux travaux des chantiers et des forums.

- Actions interculturelles de développement et d'éducation
- Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
- Agence de santé et des services sociaux de l'Estrie
- Aménagement forestier Agricole Sommets
- Association des écoles privées
- Association des manufacturiers de la MRC de Coaticook
- Association touristique des Cantons de l'Est
- Biomed Développement
- Carrefour jeunesse-emploi de Memphrémagog
- Carrefour jeunesse-emploi du comté de Johnson
- Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Coaticook
- Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke et environs
- Carrefour jeunesse-Emploi du Granit
- Carrefour jeunesse-emploi du Haut-Saint-François
- Cégep de Sherbrooke
- Centrale des syndicats démocratiques - Estrie
- Centre d'aide aux entreprises de Memphrémagog
- Centre d'aide aux entreprises région du Val-Saint-François
- Centre d'Arts Orford
- Centre de productique intégrée
- Centre de santé et de services sociaux de la MRC des Sources
- Centre de santé et de services sociaux du Granit
- Centre de santé et de services sociaux du Haut-Saint-François
- Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François
- Centre de santé et de services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
- Centre d'expertise en santé de Sherbrooke
- Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke – Hôpital Fleurimont
- Centre d'intégration au marché de l'emploi
- Centre jeunesse Estrie
- Centre local de développement de la MRC de Coaticook
- Centre local de développement de la MRC de Memphrémagog
- Centre local de développement de la MRC des Sources
- Centre local de développement de la MRC du Granit
- Centre local de développement du Haut St-François
- Centre local de développement économique du Val-Saint-François
- Centre local d'emploi Magog-Coaticook
- Centre local d'emploi Sherbrooke-Est
- Centre local d'emploi Sherbrooke-Ouest
- Centre local d'emploi Windsor-Asbestos
- Centre pour femmes immigrantes
- Chambre de commerce de Fleurimont
- Chambre de commerce de Sherbrooke
- Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook
- Chambre de commerce régionale de l'Estrie
- Chambre de commerce région de Weedon
- Collège Champlain
- Comité d'adaptation de la main-d'œuvre éducation/formation
- Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François
- Conseil des partenaires du marché du travail de l'Estrie
- Commission des aînés et des retraités de l'Estrie
- Commission scolaire des Hauts-Cantons
- Commission scolaire des Sommets
- Commission scolaire Eastern Townships
- Commission scolaire Région-de-Sherbrooke
- Comité d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)
- Comité régional ACCORD
- Compagnie des travailleurs agricoles
- Comté d'Orford
- Comté de Compton-Stanstead
- Comté de Saint-François
- Comté de Sherbrooke
- Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN)
- Conseil de la Culture de l'Estrie
- Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie
- Conseil du statut de la femme
- Conseil régional de l'environnement
- Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Coopérative de développement régional de l'Estrie
- Coopérative de solidarité femmes et pouvoir MRC du Granit
- Corporation de développement communautaire de la MRC des Sources
- Corporation de développement communautaire de Sherbrooke

- Corporation de développement communautaire du Granit
- Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François
- Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke
- Députés
- Développement économique Canada
- Domtar Inc.
- Enviro-Accès Inc.
- Fédération des caisses Desjardins de l'Estrie
- Fédération des communautés culturelles de l'Estrie
- Femmes et politique municipale de l'Estrie
- FIER Croissance durable s.e.c.
- Forum Jeunesse Estrie
- FTQ-Estrie
- Groupe d'action pour l'avancement technologique en Estrie
- Groupe-conseil SM
- Groupe Info-Vision
- Groupe Teknika
- Groupe Transbec inc.
- Industries manufacturières Mégantic
- Innovatech Sud du Québec
- Maison régionale de l'industrie
- Ministère Culture et Communications
- Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
- Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale - Emploi Québec
- Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles
- Ministère des Affaires Municipales et Régions
- Ministère des Ressources Naturelles et de la Forêt
- Ministère des Transports - Estrie
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- MRC de Coaticook
- MRC de Memphrémagog
- MRC des Sources
- MRC du Granit
- MRC du Haut-Saint-François
- MRC du Val-Saint-François
- Municipalité de Lambton
- Municipalité de St-Augustin-de-Woburn
- Municipalité du canton de Stratford
- Musée Colby-Curtis
- Musée des Beaux-Arts
- Observatoire du système régional d'innovation en Estrie
- Office des personnes handicapées du Québec
- Paysages Estriens
- Pro-Gestion Estrie
- Promotion des estriennes pour initier une nouvelle équité sociale
- Raymond Chabot Grant Thornton
- Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la rivière Saint-François
- Regroupement des comités de parents de l'Estrie
- Regroupement des CPE des Cantons de l'Est
- Regroupement des organismes communautaires - Estrie
- Réseau Biblio de l'Estrie
- Réseau Bio-Innovation
- Réseau d'entreprises d'économie sociale de l'Estrie
- Service budgétaire populaire des Sources
- Service intégré du bois Estrie
- Service d'aide aux néo-canadiens
- Services Québec
- Sherbrooke, cité des rivières
- Société d'aide au développement des collectivités de la région d'Asbestos
- Société d'aide au développement des collectivités du Haut-Saint-François
- Société d'aide au développement des collectivités région de Coaticook
- Société d'aide au développement des collectivités de Mégantic
- Société de développement économique de Sherbrooke
- Société de mise en valeur des ressources humaines
- Sûreté du Québec
- Syndicat de l'enseignement de l'Estrie
- Syndicat des producteurs de bois
- Table estrienne de concertation interordres en éducation
- Tourisme Cantons de l'Est
- Union des producteurs agricoles
- Université Bishop's
- Université de Sherbrooke
- Ville d'Asbestos
- Ville de Coaticook
- Ville d'East Angus
- Ville de Cookshire-Eaton
- Ville de Lac-Mégantic
- Ville de Magog
- Ville de Sherbrooke
- Ville de Valcourt
- Ville de Windsor

Nos excuses aux organisations que nous pourrions avoir oublié d'inscrire.

LISTE DES ACRONYMES

| | |
|----------|--|
| v t x | v entreld'aideauxlentreprises |
| v t É | v onférenceladministrativelrégionale |
| v wv | v orporationldeldéveloppementlcommunautaire |
| v «u-x | v onseilldel'industriellbioalimentaireldell'xstrie |
| v -w | v entrellocalldedéveloppement |
| v ÉÉ | v onférencelrégionaleldeslélus |
| v Éxx | v onseillrégionalldell'environnementldell'xstrie |
| v Î-x | v onseillsportlloisirldell'xstrie |
| wxv | wéveloppementléconomiquelv anada |
| wÎ œx | wirectionldellalsantépubliqueldell'xstrie |
| yv | yormationlcontinue |
| yz t | yormationlgénéraleauxladultesl |
| yœâ | yormationlprofessionnelleletltechnique |
| • v v | • inistèreldeallv ultureletldeslv ommunicationsl |
| • wx œx | • inistèrelduwéveloppementléconomiquelldell'œnnovationletldell'xxportation |
| • x-Î | • inistèrelde'Éducationldesl-loisirsletldul port |
| • «v v | • inistèrelde'œmmigrationletldeslv ommunautéslv ulturelles |
| • Év | • unicipalitéslrégionalesldelcomtés |
| • â À | • inistèrelde'â ransportsldu'À uébec |
| ...Î Éœx | ...bservatoirelurlelsystème'lrégionald'innovationldelxstrie |
| œÉœœx Î | œromotionldeslestrienneslpourlinitierlunelnouvelledéquitésociale |
| ÉP w | Éechecheletldéveloppement |
| Ét v | Éeconnaissanceldeslacquisletldeslcompétences |
| Éœâ x | Éegroupementldesl'intervenantslenltransfertld'entreprise |
| Î t wv | Î ociétéld'aideauldéveloppementldeslcollectivitésl |
| Î t Év t | Î erviceld'accueilldéréfèrencelconseilletlaccompagnement |
| Î wÉÎ | Î ociétéldedéveloppementléconomiqueldelÎ herbrooke |
| Î œu | Î ervice'lintégrédulbois |
| â xv yx | â ablelestrienneldelconcertationlformationl'emploi |
| â xv œx | â ablelestrienneldelconcertationlinterordrelenl'éducation |
| â œt | â nionldeslproducteurslagricoles |

Crédit photo

WÉandonnéelau • ontWhauveI-loœrcInationalldu • ontW.rfordI-lophotographeI-Î ylvainI • ajeau
Wà niversitédelÎ herbrooke



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

230, rue King Ouest, bureau 300, Sherbrooke (Québec) J1H 1P9

Téléphone: 819-563-1911

Télécopieur: 819-563-7800

www.creestrie.qc.ca

creestrie@creestrie.qc.ca